



BUDGET 2014



stl.laval.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

REPENSER LA MOBILITÉ À LAVAL	3
------------------------------------	---

Budget 2014

SOMMAIRE BUDGET 2014 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	5
--	---

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	7
---	---

GRILLE TARIFAIRE	13
------------------------	----

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	15
--	----

PRINCIPAUX INDICATEURS.....	25
-----------------------------	----

ANNEXES

CHARGES PAR OBJET	27
-------------------------	----

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	29
---	----

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES	31
--	----

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS.....	33
---	----

REPENSER LA MOBILITÉ À LAVAL

En adoptant cette année son Plan stratégique 2013-2022, la STL annonçait également deux objectifs ambitieux, soit tout d'abord de hausser son achalandage de 40 % et enfin de réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25 % à l'horizon 2022. Afin de mieux s'outiller, la Société a mené une vaste étude de marché en 2013 tout en amorçant une réflexion en profondeur dans le but d'optimiser son réseau. L'une des solutions les plus porteuses qui s'est dégagée de cet exercice consiste à mettre en place des mesures préférentielles pour bus (MPB). Nous faisons référence ici à des feux prioritaires pour bus, à des voies réservées ou encore à l'implantation d'un système de bus à haut niveau de service (BHNS). Toutes ces mesures visent essentiellement à accroître la vitesse des bus, dont découlera une plus grande qualité de service pour la clientèle ainsi que des gains importants de productivité.

La récente annonce du gouvernement du Québec d'une subvention de 36 millions de dollars pour la création de près de 30 kilomètres de voies bénéficiant de MPB à Laval a bien entendu été accueillie très favorablement. La mise en place de notre programme de MPB s'en trouve donc nettement accélérée et constituera le principal projet d'amélioration du service à la STL pour les prochaines années. Ce vaste déploiement fera de la STL un laboratoire pour l'implantation de ce type de mesures et pourrait même accélérer l'atteinte de notre objectif de hausse de l'achalandage.

Déjà en 2013, nous anticipons une hausse de fréquentation de notre réseau de 4,2 % et pour 2014 la prévision s'établit à 4,1 %, ce qui nous amène à hausser l'offre de service de 3,1 % en 2014. L'introduction de nouvelles initiatives tarifaires fera également partie des efforts consentis par la STL pour accroître son achalandage. Ainsi, dès cet été, à une date qui sera déterminée prochainement, la gratuité sera offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus sur une base permanente. Également, un nouveau titre réduit s'adressant aux usagers de 18 ans et moins, valide durant les mois de juillet et août et donnant droit à une réduction tarifaire de plus de 40 %, comparativement au titre mensuel réduit, sera introduit. Ces mesures rendront la politique tarifaire de la STL encore plus flexible et avantageuse.

Diminuer les émissions de GES

Avec l'acquisition d'un autobus 100 % électrique en 2012, la STL démontrait sa volonté de prendre le virage de l'électromobilité et de diminuer ses propres émissions de GES. Un pas de plus sera franchi en 2014, puisque tous les nouveaux autobus acquis seront de type hybride, ce qui devrait permettre de réaliser des gains substantiels au chapitre de la consommation de carburant.

Un projet visant à former l'ensemble des chauffeurs à l'écoconduite est également en cours, toujours avec la même intention de diminuer notre empreinte écologique.

Des conditions de réussite

Ces objectifs stratégiques ambitieux ne pourront se réaliser sans la présence de plusieurs conditions gagnantes. Tout d'abord, afin de soutenir sa croissance, la STL doit investir massivement dans l'agrandissement de ses installations. C'est ainsi que son centre administratif sera agrandi et que s'amorcera l'agrandissement de son garage en 2014.

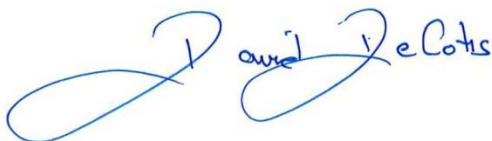
Par ailleurs, la Société poursuivra son plan de renouvellement de ses applications informatiques de gestion des opérations et de l'entretien et déploiera un ambitieux programme d'amélioration de ses processus d'affaires.

Enfin, puisque la principale force de l'entreprise repose sur la contribution de ses employés, la STL poursuivra la mise en place de son programme de mobilisation. La consultation, la formation, l'information et la communication avec les employés doivent demeurer des priorités.

Se donner les moyens financiers

Naturellement, le financement du transport collectif demeurera un enjeu capital en 2014 et pour les années futures. Pour atteindre la vision énoncée dans son Plan stratégique 2013-2022, la STL devra compter sur des ressources financières suffisantes qui pourront soutenir adéquatement les efforts de développement du transport collectif métropolitain et local. La Politique québécoise de mobilité durable, que devrait déposer bientôt le gouvernement, soulève des espoirs, bien que les intentions du gouvernement en matière de financement additionnel n'aient pas encore été précisées. À l'instar de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), nous croyons qu'une hausse annuelle de la taxe sur l'essence de 0,5 cent, sur une période de dix ans, permettrait de soutenir le développement des transports collectifs tout en limitant les pressions sur les finances publiques municipales.

Ce budget, en misant d'abord et avant tout sur le service, reflète la volonté que partagent la Ville de Laval et la STL de repenser la mobilité à Laval en créant un milieu de vie prospère, moins dépendant de l'automobile et plus respectueux de l'environnement.



David De Cotis, Président



Guy Picard, Directeur général

SOMMAIRE BUDGET 2014 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

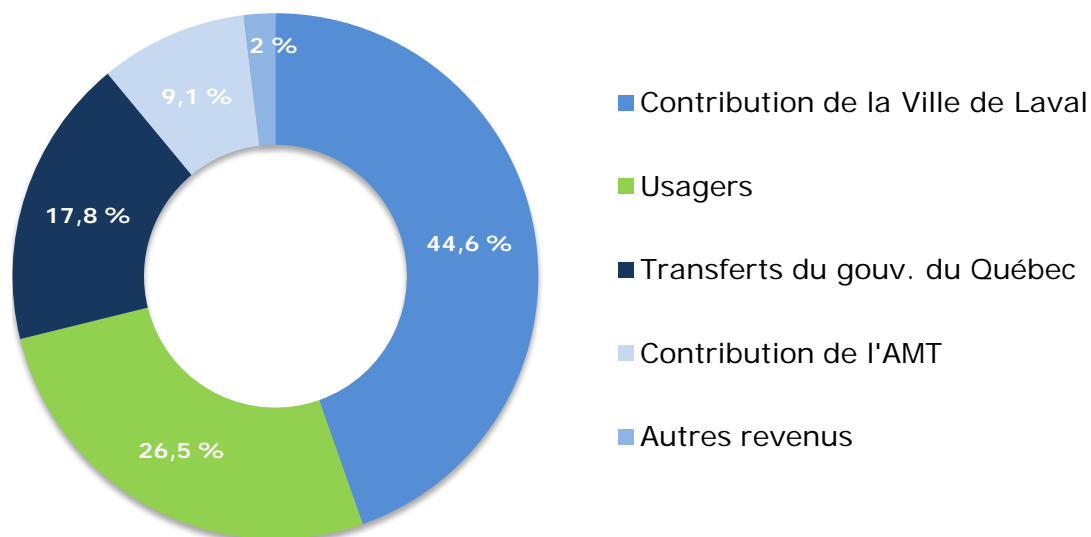
<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2014	Budget 2013	<i>Écart \$</i>	<i>Écart %</i>
		(redressé) ¹		
REVENUS				
Contribution de la Ville de Laval	57 357	55 550	1 807	3,3
Usagers	34 128	31 639	2 489	7,9
Transferts du gouvernement du Québec	22 928	23 017	(89)	(0,4)
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	11 665	12 237	(572)	(4,7)
Autres revenus	2 494	2 652	(158)	(6,0)
	128 572	125 095	3 477	2,8
CHARGES				
Transport régulier	82 302	79 690	2 612	3,3
Administration générale	15 730	15 303	427	2,8
Transport adapté	8 579	8 325	254	3,0
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	8 082	7 356	726	9,9
Frais de financement	3 485	2 918	567	19,4
Dépenses imprévues	1 901	1 762	139	7,9
Amortissement	14 959	13 415	1 544	11,5
	135 038	128 769	6 269	4,9
Conciliation à des fins fiscales :				
Amortissement	(14 959)	(13 415)	(1 544)	11,5
Financement	8 824	9 339	(515)	(5,5)
Affectations	(331)	402	(733)	(182,3)
	128 572	125 095	3 477	2,8

Certains chiffres du budget précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour le budget de l'exercice 2014.

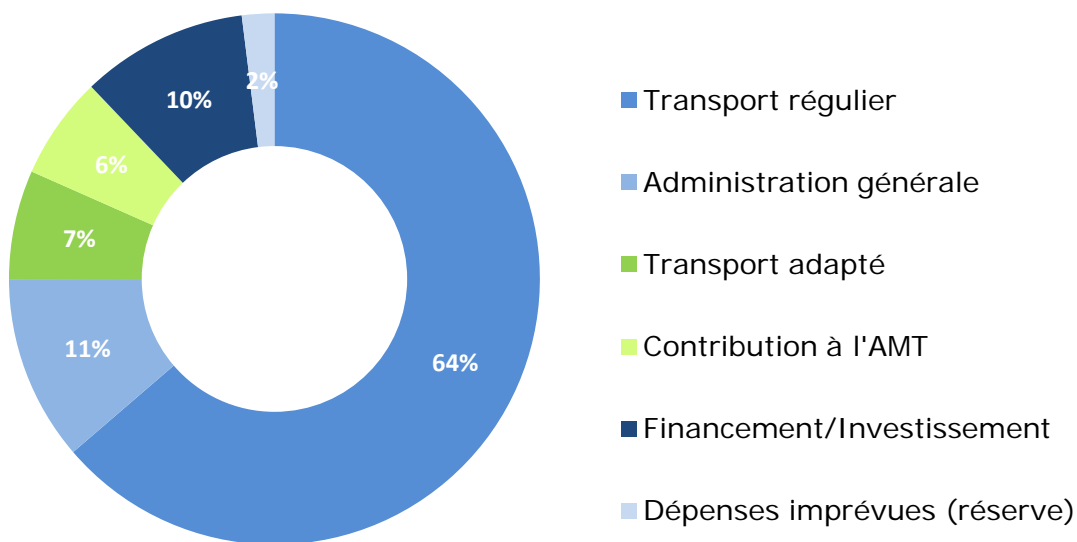
¹ La STL a adopté une nouvelle méthode comptable sur les paiements de transfert, conformément aux normes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Cette modification a été appliquée rétroactivement en retraitant le budget de l'exercice 2013. Des paiements de transfert de 5 846 100 \$ ont été pris en compte dans les revenus de 2013 et un remboursement de la dette à long terme du même montant a été inclus dans le financement. Cette modification n'a eu aucun impact sur l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Répartition des revenus 2014



Répartition des charges, du financement et des affectations 2014



FAITS SAILLANTS – REVENUS 2014

Contribution de la Ville de Laval

La contribution de la Ville de Laval augmente de 3,3 % pour atteindre 57,4 M\$. Cette contribution représente toujours la part la plus importante des revenus de la STL, soit 45 % des revenus totaux.

Usagers

En 2014, la Société prévoit une hausse par rapport à la prévision 2013 de 4,1 % des déplacements sur le réseau de transport régulier et de 5,1 % sur le réseau de transport adapté. Par ailleurs, de nouvelles initiatives tarifaires seront introduites au cours de l'année, notamment la gratuité pour les aînés lavallois. La contribution des usagers devrait donc augmenter de 2,5 M\$ et s'élever à 34,1 M\$. La part des usagers comptera pour 27 % des revenus totaux.

Transferts du gouvernement du Québec

Les transferts du gouvernement du Québec à la STL demeurent stables à 23 M\$. Ces paiements de transferts sont constitués de différents éléments :

- **Transport régulier;** programmes liés à l'amélioration des services

En vertu du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun du gouvernement du Québec (Fonds vert), la STL s'attend à recevoir en 2014 un montant de 9,9 M\$. Ce paiement de transfert couvre 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation de service admissible.

De plus, un paiement de 1,3 M\$ du ministère des Transports du Québec est prévu à titre de remboursement à 100 % des coûts concernant les mesures de mitigations instaurées par la Société.

- **Transport adapté;** Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées

Pour l'année 2014, le paiement de transfert est estimé à 4 M\$. En l'absence d'une nouvelle politique québécoise de mobilité durable, la STL a reconduit en 2014 le montant projeté pour 2013.

- **Financement / Investissement;** Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes et SOFIL

Les paiements de transferts liés aux intérêts du service de la dette devraient représenter 1,8 M\$ en 2014.

De plus, afin de respecter les directives émises par le MAMROT, un montant de 5,9 M\$ a été reconnu à titre de revenu correspondant à la tranche annuelle 2014 (5,8 M\$ en 2013) de subvention versée par le gouvernement du Québec pour le remboursement de la dette à long terme de la STL. En contrepartie, ce montant a également été inclus dans le remboursement de la dette à long terme.

Contribution de l'Agence métropolitaine de transport

La contribution de l'AMT diminue de 0,6 M\$ par rapport au budget 2013. Cette variation provient de l'impact du cadre financier proposé par la CMM sur le budget de la STL.

En effet, en 2013, un montant de 7 M\$ avait été inclus au budget de la Société à titre de contribution à recevoir, tandis que pour 2014, cette contribution est estimée à 6,5 M\$. Ce montant s'appuie sur une hypothèse de reconduction pour l'année 2014 du décret sur les modalités et conditions des versements du produit de la majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT.

Autres revenus

Ces revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité représentent environ 2 % des revenus et connaîtront une baisse de 158 000 \$ en 2014 par rapport au budget 2013.

FAITS SAILLANTS – CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2014

Augmentation de l'offre de service : ajout de 2,9 M\$

Une part importante de la hausse budgétaire est consacrée à l'augmentation de l'offre de service.

Transport régulier

Afin de faire face à l'augmentation prévue de 4,1 % des déplacements sur le réseau, la STL augmentera de 2,4 % les kilomètres parcourus, pour un total de 16,6 millions de kilomètres, et augmentera de 3,1 % les heures de service autant pour l'heure de pointe que les moments hors pointe.

Les dépenses d'ajout de services pour le transport régulier s'élèvent à 2,3 M\$ et comprennent principalement les coûts de rémunération des chauffeurs et superviseurs, les coûts d'entretien des véhicules et les coûts de carburant.

Transport adapté

La hausse prévue est de 5,1 % des déplacements, pour un total de 399 100 déplacements.

Les dépenses d'ajout de services pour le transport adapté s'élèvent à 0,6 M\$ (avant l'impact de la TVQ mentionné ci-après) et comprennent principalement les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté.

Indexation des salaires et révision des autres coûts liés à la rémunération : hausse de 2,6 M\$

Outre l'indexation salariale, l'augmentation de 2,6 M\$ inclut les augmentations de contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés, l'annualisation des postes ajoutés en 2013 ainsi que l'ajout de nouveaux postes requis afin de soutenir la croissance constante des opérations de transport régulier et adapté.

Contribution à l'AMT : hausse de 0,7 M\$

On note une hausse de 0,7 M\$ de la contribution à l'AMT. Cette hausse provient, d'une part, de l'augmentation de la contribution à la quote-part des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue qui passe à 6,4 M\$, soit une augmentation de 0,4 M\$. Cette augmentation s'explique notamment par l'ajout de nouveaux services de trains de banlieue sur la ligne Saint-Jérôme pour l'année complète.

D'autre part, la contribution pour les coûts des équipements métropolitains augmente de 0,3 M\$, soit 21 %. Les équipements métropolitains se composeront principalement de terminus et de stationnements incitatifs. Tous ces équipements contribuent à l'amélioration du transport collectif.

Remboursement partiel de la taxe de vente du Québec : diminution des dépenses de 1,8 M\$

À compter de 2014, la STL aura droit à un remboursement partiel de la taxe de vente du Québec (TVQ). En effet, la STL sera admissible à un remboursement de 62,8 % de la TVQ sur les fournitures taxables de biens et services facturées après le 31 décembre 2013. L'impact dans le budget de fonctionnement 2014 de la STL est estimé à 1,8 M\$.

Comme recommandé par le MAMROT, le traitement comptable appliqué au remboursement de la TVQ se solde par une inscription des dépenses de fonctionnement nette du remboursement de la TVQ, soit un traitement identique à celui de la TPS.

Dépenses liées au financement et aux investissements : diminution de 0,7 M\$

En 2014, la STL prévoit affecter moins de revenus aux investissements pour le paiement au comptant d'immobilisations. Il est à noter cependant que d'ici 2017, la STL compte réaffecter des surplus accumulés des années antérieures aux activités d'investissement afin de maintenir le niveau de la dette attribuable à la Société.

Comme mentionné dans la rubrique *Transferts du gouvernement du Québec* concernant les directives émises par le MAMROT, un montant de 5,9 M\$ a été ajouté dans le remboursement de la dette à long terme pour l'année 2014 (5,8 M\$ pour 2013).

Autres variations des charges : diminution de 0,3 M\$

Cette diminution est en grande partie attribuable au coût du carburant. Pour 2014, une part importante des risques associés aux besoins en carburant est protégée. La STL prévoit que le coût du carburant diminuera de 0,9 M\$, soit 0,6 M\$ en raison de la ristourne sur la TVQ mentionnée précédemment et 0,3 M\$ en raison de la baisse des prix sur le marché.

GRILLE TARIFAIRE

Tarifification en vigueur

1^{er} janvier 2014

Comptant

- Tarif ordinaire : 3,25 \$
- Tarif smog* : 1,00 \$

Abonnement « STL » mensuel

- Tarif ordinaire : 86,50 \$
- Tarif étudiant** : 69,00 \$
- Tarif réduit*** : 52,00 \$

Abonnement « STL » juillet-août

- Tarif réduit*** : 59,50 \$

Droit de passage

- Tarif ordinaire : 20,75 \$ bloc de 8 droits de passage (2,59 \$/droit)
- Tarif réduit*** : 14,75 \$ bloc de 8 droits de passage (1,84 \$/droit)

Carte Opus

- Sans photo : 6,00 \$
- Avec photo : 15,00 \$

* Du 1^{er} juin de l'année en cours jusqu'au premier lundi du mois de septembre de la même année.

** **Tarif étudiant** : étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.

*** **Tarif réduit** : étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit plus de 171,5 M\$ d'investissement pour les trois prochaines années afin de soutenir son plan d'affaires 2014-2016, ainsi que son plan stratégique 2013-2022.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les six catégories suivantes :

- Infrastructures
- Véhicules
- Bâtiment
- Systèmes technologiques et ameublement
- Machinerie, outillage et équipements
- Terrain

<i>(en milliers de \$)</i>	Années antérieures	2014	2015	2016	Total 2014-2016	Années ultérieures	Total
Infrastructures	125	10 526	31 469	23 480	65 475	85 120	150 720
Véhicules	8 422	20 671	19 151	21 820	61 642	60 124	130 188
Bâtiment	4 975	8 825	18 110	2 600	29 535	3 900	38 410
Systèmes technologiques et ameublement	6 645	4 049	1 215	1 410	6 674	-	13 319
Machinerie, outillage et équipements	1 742	1 472	1 531	1 189	4 192	1 799	7 733
Terrain	-	-	4 000	-	4 000	-	4 000
Total	21 909	45 543	75 476	50 499	171 518	150 943	344 370

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016 EN BREF

Le Programme triennal d'immobilisations de la STL va dans le même sens que l'annonce du ministère des Transports (MTQ) d'investir 84 M\$ pour l'ajout de 208 kilomètres de voies réservées aux autobus dans la grande région de Montréal. Cette annonce amène une croissance importante du Programme triennal d'immobilisations. En effet, une somme de près de 65,5 M\$, soit 38 % des investissements, est prévue pour les infrastructures. Ce budget servira à la mise en place de mesures préférentielles permettant de diminuer les temps de parcours telles que la préemption et la synchronisation des feux, les feux chandelles et les voies réservées, ainsi qu'au remplacement et à l'acquisition d'abribus.

De 2014 à 2016, la STL prévoit investir plus de 61,6 M\$ pour l'acquisition de véhicules, ce qui représente près de 36 % de ses investissements totaux. Cette somme servira à l'acquisition et au remplacement d'autobus afin de répondre à l'augmentation du service offert à sa clientèle.

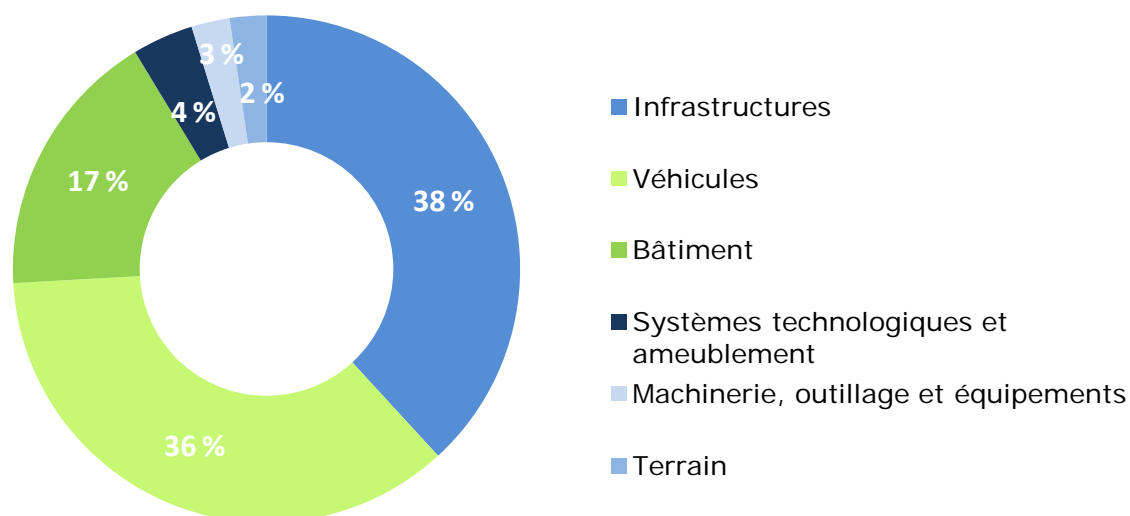
Le budget pour les projets appartenant à la catégorie Bâtiment s'élève à plus de 29,5 M\$, soit 17 % des investissements totaux. Ce montant servira principalement aux projets d'agrandissement des aires administratives et de garage. Une partie de cette somme servira aussi à la construction de points de services pour la clientèle.

Près de 6,7 M\$ seront par ailleurs investis dans la catégorie Systèmes technologiques et ameublement. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Environ 4,2 M\$ sont requis dans la catégorie Machinerie, outillage et équipements pour l'acquisition d'équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et équipements.

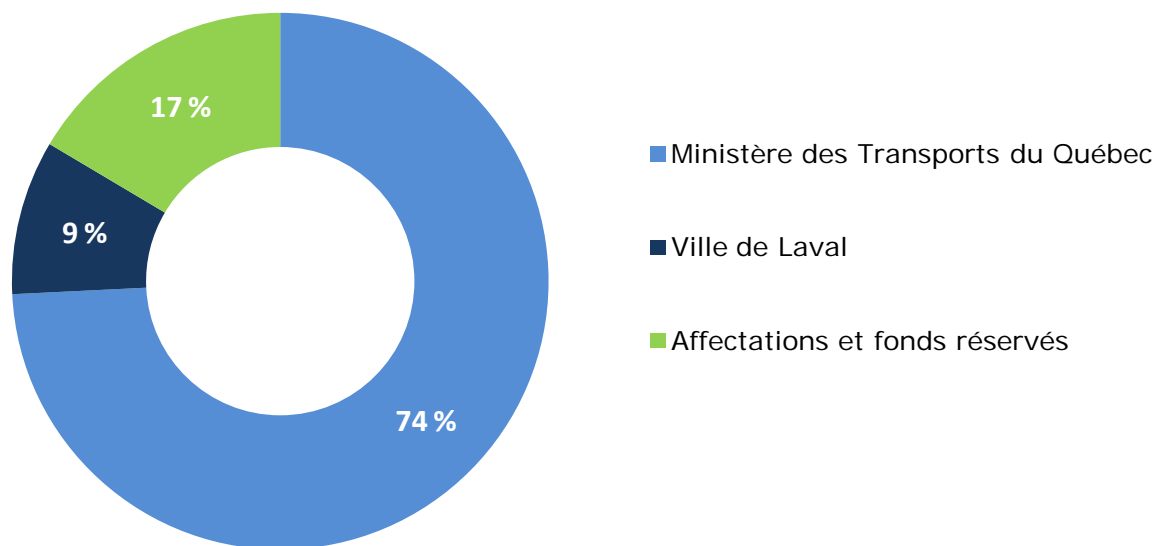
Enfin, une somme de 4,0 M\$ est prévue pour l'acquisition d'un terrain afin d'assurer le développement des infrastructures de la STL et ainsi soutenir la croissance de ses services comme prévu au plan stratégique 2013-2022.

Répartition des investissements 2014-2015-2016



Répartition du financement 2014-2015-2016

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), la majorité des projets sont admissibles à une subvention. Le taux de subvention varie, selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 100 %. Pour les trois prochaines années, le ministère des Transports du Québec portera sa part de financement à 74 %. Celle de la Ville de Laval sera de 9 %, et les 17 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.



INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe les acquisitions d'abribus ainsi que la réalisation de mesures préférentielles.

<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2015	2016	Total
Voies réservées	9 826	31 219	23 230	64 275
Abribus	700	250	250	1 200
Total	10 526	31 469	23 480	65 475

Réalisation – Voies réservées

En lien avec son Plan stratégique 2013-2022, la STL prévoit ajouter un total de près de 55 kilomètres de voies réservées à son réseau. Ces mesures ainsi que l'étude préalable sont de l'ordre de 64,3 M\$ pour la période de 2014 à 2016, et elles permettront un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Ce projet serait admissible à une subvention de 100 %.

Acquisition d'abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. On estime l'investissement à 922 000 \$ pour les trois prochaines années. Ce programme est admissible à une subvention de 75 %.

Un programme d'acquisition d'abribus permet d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. Pour les trois prochaines années, un investissement de 278 000 \$ est prévu et est admissible à une subvention de 75 %.

VÉHICULES

Cette catégorie inclut principalement les projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2015	2016	Total
Autobus	19 496	18 997	21 702	60 195
Projet pilote « autobus électrique »	724	-	-	724
Véhicules de service	451	154	118	723
Total	20 671	19 151	21 820	61 642

Acquisition d'autobus

La STL doit investir au cours des trois prochaines années 60,2 M\$ pour l'acquisition de 79 autobus. Ces acquisitions serviront pour le remplacement d'autobus et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au plan de développement. À partir de 2014, la STL a prévu acquérir uniquement des autobus hybrides afin de réduire sa consommation de diesel.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées en partie à 85 % et le reste, à 57 % par le ministère des Transports du Québec. Dans le cadre des mesures de mitigation, 7 autobus seraient subventionnés à 100 % en 2014.

Projet pilote « autobus électrique »

La STL a lancé en 2012 un projet pilote afin de tester la technologie des autobus électriques alimentés par des batteries. Celui-ci nous permet de nous familiariser avec ce type d'équipement et avec les procédures de recharge. Par ailleurs, il permettra de mesurer le comportement et la fiabilité de ces technologies sous nos conditions climatiques. Il reste un solde de 724 000 \$ pour ce projet dont le coût initial était estimé à 2 M\$.

Une subvention de 600 000 \$ du ministère des Transports du Québec et une contribution de 100 000 \$ d'Hydro-Québec sont applicables à ce projet.

Acquisition de véhicules

Ces investissements sont requis pour le remplacement des véhicules de service et du camion servant à l'entretien du réseau, pour un montant de 306 000 \$. Ces remplacements visent les véhicules qui atteindront leur durée de vie utile en 2014. La STL prévoit continuer l'achat de véhicules de service hybrides. Ces investissements seront subventionnés à 50 % par le ministère des Transports du Québec. Les 417 000 \$ d'investissements restants sont liés à l'acquisition de 10 minifourgonnettes dans le cadre du projet de Vanpooling.

BÂTIMENT

Cette catégorie comprend des investissements de construction et/ou d'amélioration affectant le garage et les bureaux administratifs.

<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2015	2016	Total
Agrandissement garage et bâtiments	8 825	17 610	-	26 935
Terminus	-	500	2 600	3 100
Total	8 825	18 110	2 600	29 535

Projets d'agrandissement garage et bâtiments

Malgré les travaux d'agrandissement du garage qui se sont terminés en 2012, ce dernier atteindra selon les prévisions sa capacité maximale dès 2015. Afin de pouvoir répondre aux exigences du plan de développement et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage, le garage devra être agrandi de nouveau. Les travaux devront débuter en 2014.

L'accroissement de l'offre de service, ainsi qu'un environnement financier, commercial et technologique plus complexe se traduiront par ailleurs par un accroissement du personnel de soutien et, conséquemment, par un besoin de locaux additionnels. Par conséquent, les projets d'agrandissement toucheront également les locaux administratifs.

L'ensemble des projets est estimé à plus de 26,9 M\$ pour la période 2014-2016. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle qui a à effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, pour un montant total de 3,1 M\$.

SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie touche principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques incluant les logiciels.

<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2015	2016	Total
Logiciels	2 428	840	980	4 248
Optimisation et rehaussement technologique	730	255	390	1 375
OPUS – Recharge à distance	320	80	-	400
Système informationnel	341	-	-	341
Rangement, aménagement et ameublement	100	40	40	180
Affichage en temps réel	130	-	-	130
Total	4 049	1 215	1 410	6 674

Logiciels

Au cours des trois prochaines années, la STL investira plus de 4,2 M\$ afin d'acquérir divers logiciels d'exploitation. Les logiciels de répartition et de planification pour l'entretien des autobus, notamment, devront être remplacés afin de laisser place à des applications plus performantes qui répondront mieux aux besoins de gestion. Ces projets sont qualifiés pour une subvention du ministère des Transports du Québec couvrant 75 % des dépenses admissibles.

Optimisation et rehaussement technologique

Des investissements de l'ordre de 1,4 M\$ pour les trois prochaines années seront requis dans le but de maintenir à niveau et de soutenir différents logiciels bureautiques ainsi que l'infrastructure technologique de la STL, afin que celle-ci puisse répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

OPUS – Recharge à distance

À la suite du projet pilote réalisé à la STM afin d'expérimenter la recharge à distance des titres de transport, l'ensemble des autorités organisatrices des transports (AOT) a décidé d'aller de l'avant avec le projet. Ceci permettra aux usagers d'acquérir un titre de transport et de consulter le contenu de leur carte OPUS sur le web. La STL désire donc implanter en 2014 ce nouveau système de recharge à distance, compatible avec le système de ventes et de perception implanté en 2008. Le coût estimé pour la STL est de 400 000 \$ pour ce projet.

Système informationnel

La STL génère présentement un important volume de données. Afin de faciliter l'analyse de ces données et la prise de décisions dans l'optimisation de la planification du réseau, la STL a entrepris en 2012 un projet de système informationnel. En 2014, un montant total de 341 000 \$ sera investi pour implanter des outils d'analyse des données d'achalandage et de temps de parcours. Ce projet est qualifié pour une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP. Le coût total est évalué à 701 000 \$.

Rangement, aménagement et ameublement

La STL investira 180 000 \$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

Affichage en temps réel

Ce projet sera complété en 2014 par le développement d'applications mobiles qui permettront d'assister, en temps réel, une clientèle ayant une déficience intellectuelle pour l'utilisation du réseau régulier de la STL. Le projet « STL Compagnon » sera développé en partenariat avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Normand-Laramée de Laval.

On prévoit un montant de 130 000 \$ en 2014 sur un total de 5,2 M\$ pour l'ensemble du projet. Ce montant est subventionné à 75 % par le ministère des Transports du Québec.

MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2014	2015	2016	Total
Équipements embarqués dans les autobus	1 120	1 033	731	2 884
Machinerie	257	428	383	1 068
Équipements et outillage	95	70	75	240
Total	1 472	1 531	1 189	4 192

Équipements embarqués dans les autobus

Le plan de développement, pour les trois prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements embarqués (boîtes de perception, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel et afficheurs). Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 2,9 M\$ pour les trois prochaines années et est qualifié pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Au chapitre de la promotion du transport actif, un projet d'acquisition et d'installation de supports à vélo a débuté en 2012 et se poursuivra par l'installation des supports à vélo sur les nouveaux autobus jusqu'en 2018. Ce projet sera subventionné à 75 % par le PAGTCP.

Finalement, afin de réduire sa consommation de carburant, la STL mettra en place un programme de formation des chauffeurs en conduite écologique et un outil afin de mesurer leurs habitudes de conduite. Le projet se terminera en 2014.

Machinerie

En lien avec son programme de remplacement, la STL doit remplacer certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus qui ont atteint leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition ou le remplacement de machinerie est requis. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 1 068 000 \$, plusieurs d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.

Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche, notamment pour l'entretien des autobus à plancher surbaissé. De plus, de nombreux équipements ont atteint leur durée de vie utile et devront être remplacés. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 240 000 \$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.

TERRAIN

Cette catégorie d'investissement comprend tous les coûts engagés pour acquérir un terrain.

<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2015	2016	Total
Acquisition d'un terrain	-	4 000	-	4 000
Total	-	4 000	-	4 000

Terrain

Afin d'assurer le développement des infrastructures et ainsi soutenir la croissance de ses services comme prévu au plan stratégique 2013-2022, la STL vise, par l'acquisition d'un terrain, à pourvoir aux besoins futurs d'agrandissement de son site de garage d'autobus. L'occasion de maintenir ses opérations géographiquement regroupées et ainsi assurer l'utilisation optimale des ressources justifie cette acquisition de 4 M\$ en 2015 qui sera rétroactivement admissible à une subvention de 75 %.

PRINCIPAUX INDICATEURS

TRANSPORT RÉGULIER

	BUDGET 2014	BUDGET 2013
Achalandage	22 431 000	21 436 000
Heures de service (total)	958 000	932 000
Kilomètres parcourus (total)	16 640 000	16 493 000
Acquisition d'autobus	19	7
Prix du carburant (\$/L)	0,96	1,07
Taux de consommation du diesel (L/100 km)	53,0	52,9

TRANSPORT ADAPTÉ

	BUDGET 2014	BUDGET 2013
Nombre de déplacements	399 100	368 700
<ul style="list-style-type: none"> • Minibus • Taxi 	182 200	160 700
	216 900	208 000

CHARGES PAR OBJET

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2014	Budget 2013	<i>Écart \$</i>	<i>Écart %</i>
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	77 191	72 520	4 671	6,4
Carburant	8 502	9 424	(922)	(9,8)
Contrats de transport adapté	7 919	7 688	231	3,0
Contribution à l'AMT	8 082	7 356	726	9,9
Honoraires et contrats	3 946	4 847	(901)	(18,6)
Autres charges de fonctionnement	5 134	4 692	442	9,4
Entretien et réparation des véhicules	3 919	4 147	(228)	(5,5)
Frais de financement	3 485	2 918	567	19,4
Dépenses imprévues	1 901	1 762	139	7,9
Amortissement	14 959	13 415	1 544	11,5
	135 038	128 769	6 269	4,9

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2014	Budget 2013 <i>(redressé)¹</i>	<i>Écart</i>
Revenus			
Contribution de la Ville de Laval	57 357	55 550	1 807
Usagers	34 128	31 639	2 489
Transferts du gouvernement du Québec	22 928	23 017	(89)
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	11 665	12 237	(572)
Autres revenus	2 494	2 652	(158)
	128 572	125 095	3 477
Charges			
Transport régulier	82 302	79 690	2 612
Administration générale	15 730	15 303	427
Transport adapté	8 579	8 325	254
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	8 082	7 356	726
Frais de financement	3 485	2 918	567
Dépenses imprévues	1 901	1 762	139
Amortissement	14 959	13 415	1 544
	135 038	128 769	6 269
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(6 466)	(3 674)	(2 792)
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	14 959	13 415	1 544
Financement	(8 824)	(9 339)	515
Affectations			
Activités d'investissement	(690)	(1 485)	795
Excédent accumulé			
Réserves financières et fonds réservés	(113)	(87)	(26)
Dépenses constatées à pourvoir	1 134	1 170	(36)
	331	(402)	733
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

Certains chiffres du budget précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour le budget de l'exercice 2014.

¹Se référer à la note 1 de la page 5

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2014	Budget 2013 <i>(redressé)²</i>	<i>Écart</i>
Revenus d'investissement			
Transferts du gouvernement du Québec	15 390	5 255	<i>10 135</i>
	15 390	5 255	<i>10 135</i>
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Infrastructures	(10 526)	(999)	<i>(9 527)</i>
Bâtiment	(8 825)	(7 070)	<i>(1 755)</i>
Véhicules	(20 671)	(5 375)	<i>(15 296)</i>
Systèmes technologiques et	(4 049)	(3 985)	<i>(64)</i>
Machinerie, outillage et équipements	(1 472)	(1 346)	<i>(126)</i>
	(45 543)	(18 775)	<i>(26 768)</i>
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	26 099	11 020	<i>15 079</i>
Affectations			
Activités de fonctionnement	690	1 485	<i>(795)</i>
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté	3 364	1 015	<i>(2 349)</i>
	4 054	2 500	<i>1 554</i>
	(15 390)	(5 255)	<i>(10 135)</i>
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

² La STL a adopté une nouvelle méthode comptable sur les paiements de transfert, conformément aux normes du MAMROT. Cette modification a été appliquée rétroactivement en retraitant le budget de l'exercice 2013. Des paiements de transfert de 8 259 200 \$ ont été retirés des revenus d'investissement de 2013 et un financement à long terme des activités d'investissement du même montant a été ajouté.

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

REVENUS

Contribution de la Ville de Laval

Contribution de la Ville de Laval pour le transport en commun sur son territoire.

Usagers

Revenus provenant de la clientèle qui utilise les services de transport régulier ainsi que les services de transport adapté.

Les revenus provenant de la vente de titres mensuels métropolitains sont répartis entre les sociétés de transport en fonction du nombre de titres utilisés et des kilomètres parcourus par les passagers sur chaque réseau. Le kilométrage est déterminé à partir des données de sondages effectués dans les réseaux de transport régionaux sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport.

Transferts du gouvernement du Québec

Transport régulier

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de fonctionnement, conformément aux programmes décrétés.

Transport adapté

Transfert accordé à la STL par le gouvernement du Québec pour le service de transport adapté, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

Financement / Investissement

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d'investissement, conformément aux programmes décrétés.

Contribution de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

L'AMT verse des aides afin de compenser les services offerts par la STL sur le réseau de transport métropolitain.

La majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT est redistribuée parmi les différentes autorités organisatrices de transport.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.

CHARGES PAR ACTIVITÉ

Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement.

Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, la gestion des ressources humaines, le marketing et les communications. La fonction Administration générale au sein de la STL comprend les directions suivantes :

- Conseil et direction générale;
- Affaires juridiques et secrétaire corporatif;
- Communications et marketing;
- Ressources humaines;
- Administration et planification d'entreprise.

Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

Contribution à l'Agence métropolitaine de transport

Contribution de la STL au financement des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue et des équipements métropolitains.

Frais de financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

Dépenses imprévues (réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

Amortissement

À l'exception des terrains, dont la durée de vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement lors de la conciliation à des fins fiscales.

FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant inclut la part du capital qui est subventionnée par le gouvernement du Québec ainsi que la part non subventionnée.

AFFECTATIONS

Affectations – Activités d'investissement

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

Affectations – Excédent accumulé

Excédent de fonctionnement affecté

La STL affecte à ses opérations courantes le surplus accumulé, s'il y a lieu.

Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- **Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisation. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- **Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés**

La STL affecte le solde disponible de règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Dépenses constatées à pourvoir

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

CHARGES PAR OBJET

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés et futurs.

Avantages sociaux conventionnés

Contributions de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment, les différents régimes d'assurance.

Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, le contrat de surveillance et le contrat de taxi pour le transport régulier.

Autres charges de fonctionnement

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et équipements, des services publics, de matériel et fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et frais de représentation.

